



ACADÉMIE DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'académie de Paris

Division des personnels enseignants du premier degré public

DE

Affaire suivie par :

Frédéric LE MEUR

Tél : 01 44 62 42 12

Mél : frederic.le-meur@ac-paris.fr

Honorine ZOUNON

Tél : 01 44 62 41 92

Mél : honorine.zounon@ac-paris.fr

Siham ZOUAOU

Tél : 01 44 62 41 94

Mél : siham.zouaoui@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine

CS 40 049

75933 Paris Cedex 19

Paris, le 25 mars 2025

La Directrice académique
des services de l'éducation nationale
chargée des écoles et des collèges

à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les
enseignants du 1er degré public

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale

25AN0057

Objet : Mouvement intra départemental du 1er degré public pour la rentrée scolaire 2025 et affectations à titre provisoire (hors ASH).

Références :

- Lignes directrices de gestion du 22 octobre 2024 parues au Bulletin officiel spécial n°5 du 31 octobre 2024.
- Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité des personnels.

Elles sont également consultables aux adresses suivantes :

- Lignes directrices de gestion [ministérielles](#),
- Lignes directrices de gestion académiques.

Publics concernés :

Personnels enseignants du premier degré titulaires et titularisables au 1^{er} septembre 2025.

Calendrier :

La campagne de mobilité sera ouverte du 28 mars 2025 à 12h au 11 avril 2025 à 12h via la plateforme MVT1D.

Annexes :

- Guide du mouvement intra-départemental - Rentrée 2025,
- Annexe 1 - Guide relatif à la saisie des vœux 2025,
- Annexe 2 – Demander sa mutation sur un poste de direction d'école dans le cadre du mouvement intra-départemental 2025,
- Annexe 3 – Foire aux questions – Mouvement intra-départemental 2025.

I – PRINCIPES GENERAUX

Le mouvement intra départemental doit permettre la couverture la plus complète des besoins d'enseignement devant élèves, y compris sur des postes qui s'avèrent moins attractifs que d'autres en raison de conditions particulières d'exercice des fonctions.

Les premières et nouvelles affectations des enseignants doivent garantir, au bénéfice des élèves et de leur famille, l'efficacité, la continuité et l'égalité d'accès au service public de l'éducation nationale et satisfaire les besoins des écoles en enseignants qualifiés.

La politique de gestion des ressources humaines mise en œuvre prend en considération la situation personnelle et les projets professionnels des candidat(e)s à la mobilité, dans la mesure des possibilités existantes.

Les personnels candidats à la mobilité trouveront l'ensemble des règles et barèmes applicables à la campagne du mouvement 2025 dans le **guide du mouvement** annexé à la présente circulaire.

II – INFORMATIONS ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Le serveur MVT1D est ouvert du 28 mars 2025 à 12h au 11 avril 2025 à 12h.

Les personnels candidats à la mobilité ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement dans la formulation de leurs vœux :

- en adressant un message à la **cellule infomobilité** à l'adresse mvtintra2025@ac-paris.fr
- en appelant la ligne dédiée Service Contact RH au 01 44 62 34 99

Une réunion d'information est également proposée à distance le :

- **Mercredi 26 mars 2025 de 16h00 à 17h00** : Personnels enseignants titulaires et stagiaires.

Les modalités de connexion et les codes seront adressés via la messagerie I-Prof.

III – RESULTATS DU MOUVEMENT INTRADEPARTEMENTAL 2025

Les résultats du mouvement seront communiqués par courriel sur I-Prof et consultables sur l'application MVT1D à compter du 3 juin 2025 à 17h.

Les enseignant(e)s ayant l'obligation de participer aux opérations de mobilité porteront une attention particulière aux instructions figurant dans le guide du mouvement afin de formuler des vœux en toute connaissance de cause.

Les personnels de la Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de mobilité et vous apporter aide et appui concernant votre parcours professionnel.

**La Directrice académique des services de l'éducation nationale
chargée des écoles et des collèges**

signé
Christelle GAUTHEROT